



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du mardi 19 juin 2018 à 17h30
Dans la salle La Fayette de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

1. Mission Ville pour tous – Attribution de subventions en faveur de projets santé
2. Politique de la Ville – Contrat de Ville 2018 : 2^{ème} programmation

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Selima SAADI, Présidente

- Madame Catherine MERGEN-MOREL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Chef de la Mission Ville pour tous
- Madame Nadine KRIEGEL, Pôle PVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur-Adjoint au Pôle PVCTI
- Madame Coralie LEMOINE-FALGAS, Chargée de mission santé, Mission Ville pour tous

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Myriam SAGRAFENA, Conseillère Municipale Déléguée
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire, Membre titulaire

- Monsieur Yves WENDLING, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Thierry GOURLOT, Conseiller Municipal, Membre suppléant
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, Membre suppléant

Madame Selima SAADI, ouvre la séance à 17H30 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1er Point – Mission Ville pour tous – Attribution de subventions en faveur de projets santé

Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), il est proposé de répondre favorablement aux demandes des associations présentant un intérêt public local et nécessitant d'être subventionnées pour mener à bien des projets, s'inscrivant dans les axes du CLS suivants :

Axe 1 - Commencer la vie en bonne santé :

. Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé Lorraine : poursuite du programme "l'hygiène de vie, on y réfléchit" sur l'année scolaire 2018/2019, à destination de l'ensemble des élèves de CM2 et CM1/CM2 des écoles élémentaires de Borny et Sablon. 270 élèves et 13 professionnels sont concernés. Un financement de la Ville de Metz est sollicité à hauteur de 3 348 €.

. CMSEA Les Wads : mise en place d'un programme de prévention des addictions et de réduction des risques à destination des adolescents et des professionnels. Un financement de la Ville de Metz est sollicité à hauteur de 2 300 €

. Centre de Renseignement et d'Information – Bureau Information Jeunesse (CRI-BIJ) : mise en œuvre d'un projet global de prévention des risques (tabac, alcool, drogues, sexualité, bruits, solaire) à destination des jeunes (12-25ans) avec différents temps forts sur l'année, notamment "Un été sans risques" et une "Rentrée sans risques" dans le cadre d'Etudiant dans ma ville. Un financement de la Ville de Metz est sollicité à hauteur de 1 500 €.

Axe 2 – Agir pour la santé des femmes

CMSEA Les Wads : mise en place d'ateliers-santé (alimentation, gynécologie, bien-être...) à destination des femmes salariées en chantier d'insertion afin de renforcer leurs compétences psychosociales. Un financement de la Ville de Metz à hauteur de 2 920 € est sollicité.

Axe 6 – Organiser l'accès aux soins et les parcours de santé

AIDES : renforcement du programme d'accompagnement et de soutien des personnes séropositives par des professionnels de santé. Un financement de la Ville de Metz à hauteur de 2 000 € est sollicité.

Madame SAADI souhaite que les projets "santé" financés par la Politique de la Ville, puissent être subventionnés par le CLS dès l'année prochaine ; des crédits de l'Etat du Contrat de Ville seront également sollicités. Madame MERGEN-MOREL rappelle le montant des crédits Ville affectés au CLS : 50 000 € en 2018 et la nécessité de poursuivre des ateliers santé ville pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Catherine MERGEN-MOREL*

2ème Point – Politique de la Ville – Contrat de Ville 2018 : 2^{ème} programmation

Il s'agit d'apporter le soutien à des projets retenus dans le cadre du Contrat de Ville. Ce dernier est appelé communément la seconde programmation du Contrat de Ville et regroupe des actions nouvelles, des projets nécessitant d'être développés ou approfondis ou d'autres se déroulant sur l'année scolaire.

21 projets pour une participation de la Ville de Metz à hauteur de 251 494 € sont soumis à autorisation du Conseil Municipal.

Madame SAADI indique qu'une 3^{ème} programmation, concernant essentiellement des actions relatives à l'apprentissage du français, langue étrangère, se présentée en septembre prochain.

Une nouvelle dynamique est désormais mise en place avec le COJEP, chargé de l'animation des Conseils Citoyens. Un poste d'adulte-relais ainsi qu'un poste de responsable ont été pourvus. Il appartiendra également au COJEP de suivre le futur projet de fonds de participations des habitants (présenté en septembre). Dans ce cadre, une subvention de 500 € maximum sera attribuée à tout micro-projet.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Selima SAADI*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.